Ecrit par Echo du Mardi le 4 avril 2023

DROGUE SARL

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 4 avril 2023

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 4 avril 2023 sous réserves d'incidents

SELARL SARLIN CHABAUD ET MARCHAL
28 Rue Ruffi
30 000 Nîmes

Aux termes du PV de l'AGE du 17 mars 2023, publié aux services de l'enregistrement de Avignon 1 le 29 mars 2023 sous la référence 8404 P01 2023 A 01003 de la société «**DROGUE**», SARL au capital de 25 000 €, sise 120 Allée Henri POINCARE 84270 VEDENE, RCS AVIGNON 493 453 385, a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 17 mars 2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
– Capital Ancienne mention : Le capital social est fixé à 25 000 €. Il est divisé en 2500 parts sociales, de 10 € chacune. Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 25 000 €. Il est divisé en 2500 actions de 10 € entièrement libérées.
– Forme Ancienne mention : Société à responsabilité limitée Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
– Siège social : Ancienne mention : 120 Allée Henri POINCARE 84270 VEDENE Nouvelle mention : 120 Allée Henri POINCARE 84270 VEDENE
– Administration Anciennes mentions : Gérant : Monsieur Jean-Luc DROGUE Nouvelle mention :

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 4 avril 2023

Président : Monsieur Jean-Luc DROGUE
– Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
– Agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité simple.
Mention sera faite au RCS de AVIGNON

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !